

Le président du Burundi a porté plainte suite à un reportage de France 3

@rib News, 16/03/2016 â€“ Source AFP Le président burundais Pierre Nkurunziza a porté plainte devant le Tribunal de grande instance de Paris "pour diffamation" après la diffusion par France 3 le 13 janvier d'une vidéo montrant de prétendues exactions au Burundi, a-t-on appris mercredi auprès d'un de ses avocats. "La plainte a été déposée le 15 février pour diffamation avec constitution de partie civile devant le doyen des juges d'instruction du TGI (Tribunal de grande instance) de Paris. Pierre Nkurunziza s'est constitué en qualité de président du Burundi et de représentant de l'Etat", a déclaré Me Arthur Vercken (photo), joint en France par téléphone depuis Nairobi.

France 3 avait présenté dans un sujet de son journal du 13 janvier une vidéo montrant des actes de mutilation qui s'étaient déroulés, selon la chaîne, dans la province de Karuzi (centre-est) deux jours plus tôt. Elle avait ensuite présenté ses excuses, après avoir constaté qu'il s'agissait d'images plus anciennes et tournées dans un pays d'Afrique de l'ouest. "Un minimum de vérifications aurait permis aux journalistes de France 3 de constater que ces images circulaient depuis un bon moment et qu'on y parlait une langue du Niger plutôt que du Burundi", a expliqué l'avocat français. "Deux lignes d'excuses alors que qu'ils parlaient de preuves absolues d'exactions commises sous la responsabilité du gouvernement aux heures de grande écoute, ça n'est pas la même chose", a-t-il justifié. Le président burundais demande donc "l'ouverture d'une enquête pour que soient identifiées les personnes qui sont responsables de la diffusion de cette vidéo, qu'elles soient mises en examen et renvoyées devant un tribunal pour être jugées", a martelé Me Vercken. Le Burundi est plongé dans une profonde crise politique depuis la candidature fin avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet, en violation selon l'opposition, la société civile et une partie de son propre camp de la Constitution et de l'accord d'Arusha, qui a mis fin à la guerre civile de 1993-2006. Les violences ont déjà fait plus de 400 morts et poussé plus de 250.000 personnes à quitter le pays.